



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER 2017 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Avis est par les présentes donné que lors de sa séance ordinaire du lundi 12 décembre 2016, le Conseil municipal a, par sa résolution 12-330-16, modifié son calendrier de façon à ce que la séance ordinaire du mois de janvier soit tenue le lundi 23 janvier 2017, à 19h30 au lieu du lundi 16 janvier 2017.

DONNÉ À Sainte-Anne-de-Bellevue, ce 17^e jour de décembre 2016.

Me Linda Chau
Greffière